



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Web et techniques graphiques

*Master en Architecture transmédia
Codiplomation*

Haute École Albert Jacquard (HEAJ)
Institut supérieur de musique et de
pédagogie (IMEP)
Université de Namur (UNamur)

Eric Van den Berg
Alexandre Al Ajroudi
Mélanie Bourdaa
Matthieu Collet

23 septembre 2022

Table des matières

Web et techniques graphiques : Haute École Albert Jacquard, Institut supérieur de musique et de pédagogie, Université de Namur	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation des établissements et du programme évalué	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	6
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	6
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	6
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	7
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	8
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	8
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	8
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	9
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	9
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	9
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	9
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	9
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	11
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....	11
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	11
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	11
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme	11
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	13
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	13
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	13
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	13
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Web et techniques graphiques : Haute École Albert Jacquard, Institut supérieur de musique et de pédagogie, Université de Namur

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation du master en Architecture transmédia offert en codiplomation par la Haute École Albert Jacquard, l'Institut supérieur de musique et de pédagogie, l'Université de Namur. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 21 et 22 mars 2022 à la Haute École Albert Jacquard, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport¹ sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par les établissements et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré cinq représentants des autorités académiques, dix-neuf membres du personnel, huit étudiants, deux diplômés et un représentant du monde professionnel.

Après avoir présenté la codiplomation et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par les établissements.

L'objectif de ce rapport est de fournir aux établissements des informations qui leur permettront d'améliorer la qualité de leur programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont les établissements mettent en œuvre leurs missions.

Composition du comité²

- Eric Van den Berg, expert de l'éducation et en gestion de la qualité, président du comité
- Alexandre Al Ajroudi, expert étudiant
- Mélanie Bourdaa, experte paire
- Matthieu Collet, expert de la profession

¹ Ce rapport applique les règles de la nouvelle orthographe. Le masculin est ici utilisé à titre épïcène.

² Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES, au lien : http://aeqes.be/experts_comites.cfm?theSubject=176&name=.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Le master est porté par la Direction
- Projets collectifs et interdisciplinaires au centre de la formation

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Manque de vision partagée sur l'avenir du master
- Gouvernance essentiellement informelle

OPPORTUNITÉS

- Master unique en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Partenariat avec Boukè

MENACES

- Retrait de l'UNamur

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Mener une réflexion concernant l'organisation interne.
- 2 Mener une réflexion sur les différents partenariats.
- 3 Travailler sur une vision collective et partagée concernant l'avenir du master.

Présentation des établissements et du programme évalué

Le master en Architecture transmédia (MAT) est une codiplomation offerte par la Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ, département industries créatives et numériques), l'Institut supérieur de musique et de pédagogie (IMEP) et l'Université de Namur (UNamur) qui se retire prochainement de la codiplomation. Actuellement, sur les 120 crédits ECTS, la HEAJ (établissement référent de la codiplomation) en organise 60, l'IMEP et l'UNamur 30 chacun.

Le master en Architecture transmédia a été ouvert, pour la première fois, en septembre 2016.

Il est organisé :

- en journée, à Namur sur le site des établissements partenaires de la codiplomation ainsi que dans les locaux de la chaîne de télévision namuroise, Boukè ;
- en outre, à partir de la rentrée 2022, en horaire décalé, à Andenne (HEAJ).

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 Le comité des experts a pu constater une organisation claire de la Haute École (HE), avec un grand potentiel et beaucoup d'énergies de la part des différents acteurs. L'organisation du master en Architecture transmédia (MAT) est néanmoins fragilisée du fait d'une organisation essentiellement basée sur des échanges informels. Les membres du personnel et les étudiants sont impliqués, mais sans fonctions précises au sein des organes.
- 2 Les changements récents au niveau de la gouvernance (direction de la HE, direction du département, coordination pédagogique) apparaissent comme une opportunité à saisir pour revoir une organisation davantage participative.
- 3 Bien qu'il s'agisse d'une codiplomation entre trois institutions, la formation semble essentiellement portée par la HEAJ, le rôle des institutions partenaires n'est pas clair au niveau de la gouvernance et du pilotage du programme.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 4 Comme il est clairement stipulé dans le dossier d'autoévaluation (DAE), les experts constatent que rien n'a été fait au niveau de la gestion de la qualité du master avant la production du DAE. Le comité salue néanmoins la clarté, la transparence et la pertinence d'analyse de ce dossier, y compris l'analyse SWOT concertée et l'ébauche d'un plan d'action.
- 5 Tant le DAE que les rencontres faites lors de la visite montrent que les acteurs connaissent les forces et faiblesses de la formation et qu'il y a un potentiel et intérêt pour une dynamique d'amélioration continue.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 6 Les experts ont constaté qu'une réelle vision est engagée pour l'évolution du master. Le directeur du département, récemment élu directeur-président de la HE en est à l'origine, ce qui constitue une force pour le master. Les experts insistent cependant pour qu'à la suite des nouvelles responsabilités du directeur, le relais soit garanti.

- 7 Les experts ont perçu un manque de synergie dans la gouvernance du master. Ils saluent néanmoins la désignation d'une coordinatrice pédagogique et soulignent l'importance que les affaires du master concernent l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 8 Beaucoup d'échanges se passent sur le plan informel. Il y a, dès lors, un manque de lien entre les différents acteurs ce qui provoque des incompréhensions et un manque de sentiment d'appartenance.

RECOMMANDATIONS

- 1 Profiter des changements organisationnels au sein de l'institution (direction HE, direction département, coordinatrice pédagogique) pour envisager un mode de gouvernance davantage participatif intégrant l'ensemble des acteurs, en créant une instance type conseil de section comprenant l'ensemble des enseignants et une délégation étudiante, se réunissant régulièrement et traitant de questions relatives au pilotage du master (vision, organisation, quotidien).
- 2 Établir une cartographie des acteurs et des fonctions et rendre visible l'organigramme.
- 3 Définir les rôles de chaque institution dans la gouvernance et réactiver un comité de pilotage inter-institutions.
- 4 Profiter de l'élan actuel pour poursuivre le travail entamé visant une culture qualité.
- 5 Instaurer une pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE).
- 6 Piloter et réviser le programme de façon partagée avec toutes les parties prenantes.
- 7 Organiser des valves sur le site de Boukè, renforcerait l'identité et le sentiment d'appartenance d'une part et garantirait un support d'information quotidien au sein du site d'autre part.
- 8 Développer l'accueil et l'accompagnement des étudiants, des enseignants et professeurs invités, systématiser des réunions de rentrée.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Le partenariat avec Boukè est une force incontestable tant il apporte des ressources humaines et matérielles professionnelles dont peu d'établissements peuvent se doter ; cette opportunité d'immersion professionnelle demande à être soignée.
- 2 Une série de débouchés est identifiée mais les experts n'ont pas pu constater le réel devenir des étudiants diplômés (taux d'emplois, types d'emplois, de structures de travail et de fonctions).
- 3 La collaboration HEAJ/IMEP/UNamur, le partage des savoirs, les ressources spécialisées, constituent une force pour ce programme.
- 4 Les possibilités d'échanges/la codiplomation avec Montréal semblent intéressantes, mais encore peu exploitées.
- 5 Les cours de prérequis apparaissent intéressants à beaucoup d'étudiants, alors qu'ils pensaient ne pas en avoir besoin.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 6 Le master est très visible sur le site de la HE, mais invisible sur les sites partenaires.

RECOMMANDATIONS

- 1 S'appuyer sur un réseau « *alumni* » qui permettrait d'identifier les réels débouchés, les taux d'employabilité, etc.
- 2 Anticiper, porter une vigilance sur les manques et les conséquences de la séparation avec l'UNamur.
- 3 Mieux communiquer sur les possibilités d'échange à l'international, clarifier les démarches et répondre systématiquement aux étudiants qui postulent.
- 4 Donner une meilleure visibilité au master en mettant en avant des *success stories* et/ou des réalisations d'étudiants sur les réseaux sociaux et/ou le site internet des établissements partenaires.
- 5 Davantage sensibiliser les étudiants à l'intérêt qu'ils ont à participer aux cours de prérequis.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Les fiches d'unité d'enseignement (UE) apparaissent disponibles ; il apparaît cependant manquer de liens entre les différents enseignements et enseignants.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 2 L'approche par projets, intégrant la mixité des profils d'étudiants, constitue une force du programme.
- 3 Il existe une confusion sur l'existence des stages, dans la mesure où ils ne sont parfois pas nommés en tant que tel, ont fait l'objet de projets collectifs et sont maintenant rendus facultatifs.
- 4 Le comité des experts a pu constater des adaptations liées aux situations personnelles des étudiants, mais regrettent que ces bonnes pratiques ne soient pas formalisées.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 5 Le programme apparaît intense pour les étudiants, mais leur permet de solliciter et développer les compétences visées.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 6 Un manque de retour aux étudiants ne leur permet pas de se situer et les empêche parfois de continuer sereinement leurs travaux.
- 7 Les experts saluent la bonne méthodologie, le suivi, et l'organisation des mémoires.
- 8 Le fait qu'un travail de fin d'études puisse être réalisé en groupe apparaît comme une force et une spécificité du MAT. Être couplé à des mémoires menés individuellement, permet à chaque étudiant d'être évalué séparément.

RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer la transversalité sur le suivi, les contenus de cours.
- 2 Veiller à maintenir la dynamique interdisciplinaire qui fait la spécificité de ce master dans les projets à venir.
- 3 L'UE « intégration professionnelle » demande à être clarifiée en termes d'objectifs, de suivi, d'organisation.
- 4 Constituer une commission « PAE » (programme annuel de l'étudiant).
- 5 Systématiser les modalités d'évaluation (formative, sommative, feedbacks), mettre des *deadlines*.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Le comité des experts salue :
 - l'efficacité de la coordinatrice pédagogique,
 - l'implication des secrétaires, du coordinateur qualité du master,
 - l'expertise professionnelle des enseignants.
- 2 Les experts regrettent le manque de pratique d'évaluation des enseignants et d'un plan de formation en vue d'une amélioration professionnelle.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 3 Les experts saluent ici:
 - l'évolution récente et positive des infrastructures,
 - le matériel de pointe présent à la HEAJ,
 - le matériel professionnel disponible à Boukè (bien que l'information sur les possibilités d'accès fasse défaut),
 - la gratuité des consommables du Fablab.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 4 Les bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), mais les experts se questionnent sur les conséquences qu'occasionnent pour elles les trajets entre les trois sites.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 5 Le manque de données et d'outils pour les recueillir limitent par conséquent un travail d'analyse précis qui devrait permettre l'amélioration continue des différents aspects du pilotage du programme.

RECOMMANDATIONS

- 1 Mettre en place un plan d'évaluation formative des enseignants.
- 2 Proposer un catalogue de formation continue pour les enseignants.
- 3 Poursuivre le travail d'amélioration des lieux afin d'assurer leur accès facile à tous.
- 4 Organiser une visite systématique des locaux de Boukè et informer sur les possibilités d'exploitation.
- 5 Mettre en place des outils pour recueillir et pour exploiter des données.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Bien que différents acteurs ont pris connaissance du dossier et ont été sollicités à donner leur avis, les experts déplorent qu'il n'y ait pas eu de véritable méthodologie d'analyse en amont de la rédaction du dossier.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 2 L'analyse SWOT est claire et pertinente.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 3 Bien qu'un plan d'action pertinent ait été proposé dans le DAE, il manque de précision en termes de partage de responsabilités, de calendrier et d'actions concrètes.

RECOMMANDATION

- 1 Préciser un plan d'action (calendrier, responsables et actions concrètes).

Conclusion

Le comité des experts a pu rencontrer les acteurs d'un master enthousiasmant, singulier, dynamique, dans l'air du temps, nécessaire, ancré dans le monde professionnel et unique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Malgré un manque de gestion de la qualité, les experts ont pu constater une volonté des différentes parties prenantes d'améliorer la qualité de la formation. Les experts encouragent l'ensemble des équipes à faire évoluer une culture qualité pour le bien de tous et de l'organiser et de la mener systématiquement avec tous les acteurs.

Les grands axes d'amélioration concernant essentiellement :

- une réflexion à mener concernant l'organisation interne,
- une réflexion à mener concernant les différents partenaires et leurs rôles,
- un travail sur une vision collective et partagée concernant l'avenir du master.

Le comité a perçu une dynamique positive et une volonté de faire évoluer une culture qualité pour le bien de tous et insiste dès lors sur la nécessité de l'organiser et de la mener systématiquement avec tous les acteurs.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation Web et techniques
graphiques

2021-2022

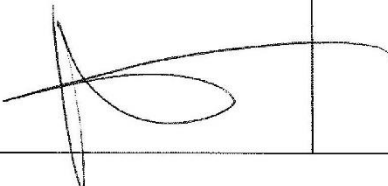
Droit de réponse de l'établissement évalué

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Joël Jacob
Président Directeur
HEAJ

Collignon Stéphane



COLLIGNON STÉPHANE

